



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 2 novembre 2015

# CNP Patrimoine lance Quattro Sérénité, une option innovante sur ses contrats multisupports avec garantie de 100 % du capital investi à 4 ans

**Avec Quattro Sérénité, CNP Assurances met à disposition de ses partenaires un nouveau concept sur ses contrats d'assurance vie ou de capitalisation multisupports qui offre une garantie assureur sur 100 % du capital net investi à horizon de 4 ans. Cette innovation sur le marché de l'épargne haut de gamme rencontre déjà un franc succès auprès des partenaires de CNP Patrimoine.**

Baptisée Quattro Sérénité, cette option disponible à la souscription sur la gamme vie et capitalisation de CNP Patrimoine, permet d'investir 65 à 75 % sur un fonds en euros classique et 25 à 35 % dans une poche diversifiée en unités de compte. Elle permet de bénéficier d'une protection à 100 % de son capital net investi à maturité 4 ans tout en profitant du dynamisme et des performances de fonds sélectionnés auprès de sociétés de gestion renommées.

*« Dans un contexte de taux bas pénalisant notamment les fonds en euros, et des marchés toujours volatils et incertains, ce concept de multisupport structuré pourrait rapidement rencontrer sa clientèle »* explique Laurent Jumelle, directeur de l'épargne patrimoniale de CNP Assurances.

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2<sup>ème</sup> banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

## À propos de CNP Patrimoine

Créée en 2014, CNP Patrimoine est la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale.

En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (responsables commerciaux, actuaires, juristes, concepteurs et experts produits, spécialistes financiers, ingénieurs patrimoniaux, back et middle office), CNP Patrimoine offre une prestation complète de services aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine et à leurs clients. De la conception de produits sur-mesure à la gestion des contrats en passant par l'accompagnement patrimonial assurances, CNP Patrimoine maîtrise toute la chaîne de valeur de l'épargne haut de gamme. CNP Patrimoine propose trois formes de pilotage du capital : gestion sous mandat, gestion libre conseillée, gestion libre.

### Contacts presse

**Florence de Montmarin** | 01 42 18 86 51

**Tamara Bernard** | 01 42 18 86 19

**servicepresse@cnp.fr**